

Sujet : [INTERNET] projet de carrière SARL établissements Moreau et Gabillon

De : "> Laetitia BOURGET (par Internet)" <contact@laetitiabourget.org>

Date : 17/10/2017 14:04

Pour : ddcsp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Laëtitia Bourget-Charles
8 chemin de la sablière
Mallet
36220 Néons sur Creuse

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis particulièrement alertée par l'impact destructif d'un tel projet à la fois sur l'environnement et la qualité de vie de ses habitants.

Et ce, pour être mitoyenne et donc témoin de l'exploitation particulièrement destructive de la société Gabillon depuis son acquisition des terres agricoles du plateau du Soudun, entre les communes de Néons et Lurais, à laquelle aucune modération n'a été possible. Et nous le déplorons avec grande tristesse.

Les bois de plusieurs hectares, ainsi qu'un chêne pluricentenaire d'une envergure remarquable qui poussait au milieu de la lande, y ont été rasés sans autorisation, avec pour seule conséquence, un simple rappel de la loi, ce qui est proprement scandaleux.

Ont été rasés aussi les vestiges des fermes, ainsi que les haies et les chemins bref tout ce qui constituait le biotope et la qualité paysagère du plateau.

Cette approche de l'environnement uniquement motivée par la réalisation de terres de monoculture céréalière (alimentées par un forage dans la nappe phréatique), et permise par le parc matériel du volet terrassement de la Holding Gabillon, traduit l'état d'esprit dans lequel la société Gabillon envisage ses activités : un rapport strictement extractiviste des ressources de l'environnement sans autre soucis.

Je vous serai gré de prendre en compte ces données dans l'examen du dossier de la carrière.

cordialement

Laetitia Bourget-Charles
0686005159